

Communiqué phytosanitaire

n° 18 du 31 mai 2023

SOMMAIRE

Arboriculture

- Feu bactérien
- Tavelure et oïdium du pommier
- Mouche de la cerise
- Cochenille farineuse
- *Drosophila suzukii*
- Hoplocampe

Viticulture

- Météo et Phénologie
- Mildiou
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Bois Noir
- Epannage par hélicoptère

ARBORICULTURE

FEU BACTÉRIEN

Les symptômes sur bouquets sont visibles sur pommier et poirier, avec présence d'exsudat. Pour limiter les contaminations **et avant tout arrosage par aspersion**, ils doivent être enlevés le plus rapidement possible et mis dans des sacs pour incinération, en respectant les mesures d'hygiène.

La maladie est présente sur Sierre, Granges, Bramois et Sion.



TAVELURE ET OÏDIUM DU POMMIER

Selon le modèle d'Agrometeo, il reste encore 1-3 % du stock d'ascospores. Il faut donc continuer la protection. Avant toute intervention, contrôlez vos vergers et la présence éventuelle de taches de tavelure. En cas de symptômes visibles, il ne faut plus employer de produits à effet curatif. Seuls les produits de contact peuvent être appliqués. Les conditions météo annoncées pour les prochains jours seront aussi très favorables à l'oïdium. Supprimez les rameaux atteints et sortez-les de la parcelle.

[Liste des produits phytosanitaires contre la tavelure : produits de contact](#)

[Liste des produits phytosanitaires contre la tavelure : strobilurines](#)

[Liste des produits phytosanitaires contre la tavelure : ISS \(après floraison\)](#)

[Liste des produits phytosanitaires contre la tavelure : SDHI](#)

[Liste des produits phytosanitaires contre la tavelure : divers](#)

[Liste des produits phytosanitaires contre la tavelure : Bio \(après floraison\)](#)

[Liste des produits phytosanitaires contre l'oïdium \(après floraison\)](#)

MOUCHE DE LA CERISE

Les captures dans notre réseau de piégeage sont en augmentation (en moyenne 6 individus par piège en une semaine). Selon SOPRA, le pic du vol des femelles est atteint. Si le seuil de tolérance est atteint, les insecticides peuvent être appliqués sur les variétés qui commencent à changer de couleur. Veillez à respecter les délais d'attente.

[Liste des produits phytosanitaires contre la mouche de la cerise](#)

COCHENILLE FARINEUSE

Des larves de *Pseudococcus comstocki* ont encore été capturées dans notre réseau de pièges (bandes adhésives). Dans les parcelles moyennement à fortement attaquées en 2022 et si cela n'a pas encore été fait, c'est le tout dernier moment pour appliquer un traitement au Movento SC (spirotétramate) à la dose de 1.44 l/ha, en respectant les consignes d'application de la firme.

Si vous observez une forte présence de *P. comstocki* dans l'un de vos vergers, merci de nous en informer par mail à sca-oca@admin.vs.ch ou par téléphone au 027 606 76 20.

DROSOPHILA SUZUKII

Pour le moment, les captures sont très faibles dans notre réseau de piégeage (3 individus pour 5 pièges la semaine dernière, 0 individu cette semaine). Pour rappel, l'OFAG a accordé une [homologation exceptionnelle](#) pour différents produits pour lutter contre ce ravageur sur fruits à noyau dont :

- Audienz, BIOHOP AudiENZ, Elvis, avec un délai d'attente de **7 jours, 2 traitements par parcelle et par année au maximum**
- Bandsen, Gesal Käfer- und Raupen-Stop, Perfetto, avec un délai d'attente de **7 jours, 2 traitements par parcelle et par année au maximum**
- Gazelle SG, Barritus Rex, Oryx Pro, Pistol, avec un délai d'attente de **7 jours** sur cerisier et de **14 jours** sur prunier, pêcher, abricotier, **2 traitements par parcelle et par année au maximum**

Mesures d'hygiène

Les mesures d'hygiène doivent être rigoureusement appliquées lors des récoltes des fruits à noyau et des baies afin de réduire le risque d'infestation. Les fruits surmaturés non récoltés ou tombés au sol doivent systématiquement être broyés ou éliminés dans un récipient hermétique exposé au soleil ou contenant de l'eau savonneuse. En cas de présence avérée de *D. suzukii*, réduire l'intervalle entre les cueillettes, limiter au strict minimum l'arrosage des parcelles et y maintenir le gazon très ras. Une fois cueillis, réfrigérer les fruits rapidement à 1°C pour éviter les éclosions des œufs. Les déchets de triage des commerces ne doivent en aucun cas être compostés ou déposés en plein air.

HOPLOCAMPE

Selon l'espèce et la variété, les perforations d'hoplocampe sont encore bien visibles. Si cela n'a pas encore été fait, notez les parcelles avec présence pour un monitoring avec des pièges englués l'année prochaine.

VITICULTURE

MÉTÉO ET PHÉNOLOGIE

Les prévisions météo de ces prochains jours annoncent des journées ensoleillées, parfois plus nuageuses, avec des risques d'averses ou d'orages en fin de journée.

Il serait intéressant d'installer des pluviomètres dans quelques-unes de vos parcelles afin de suivre plus spécifiquement la quantité d'eau tombée localement.

La phénologie de la vigne se trouve actuellement au stade BBCH 57 (boutons floraux séparés). La croissance de la vigne a été favorisée par les températures élevées de la semaine passée. La vigne a poussé de 15-20 cm en fonction des secteurs. Dans des situations très exposées (le long des murs) ou sur certains cépages précoces (Petite Arvine, Cornalin, Humagne Rouge), un début de floraison peut être constaté.



MILDIU

Les taches d'huile suite aux infections du 10 mai s'observent assez fréquemment sur les feuilles, sans pour autant présenter des sporulations sur la face inférieure de la feuille. Les conditions météo ventilées ont été peu favorables aux infections secondaires.



Photo 1 et 2: Mildiou sur inflorescence de Cornalin à Châteauneuf

Photo 3: Sporulation après 24h d'incubation dans un sachet avec chiffon humide

Cependant, de **nombreuses inflorescences présentent des symptômes d'infections primaires**. Les inflorescences prennent une forme de « crosse » et commencent à brunir. Ces dernières s'observent majoritairement dans les secteurs précoces qui avaient déjà une végétation importante lors des pluies du 10 mai. Si vous constatez ces symptômes, vous pouvez prélever quelques inflorescences et les mettre dans un sachet plastique avec un chiffon humide et conserver le tout à température ambiante dans l'obscurité. Si l'organe est atteint de mildiou, la sporulation pourra être visible après 24 h.

Afin d'éviter de nouvelles infections primaires et des sporulations qui peuvent provoquer des infections secondaires, il est très important de protéger les feuilles et la zone de la grappe en fonction de la croissance et avant les prochaines pluies ou fortes rosées. Au vu du stade phénologique avancé et de l'approche de la floraison :

- Dans les zones touchées par des infections primaires sur feuille et sur inflorescence : passer du Mycosin au cuivre (bio) et privilégier les produits multi-sites de contact (cuivre, folpet)
- Rapprocher les traitements pour bien encadrer la fleur
- Faire un passage au sol pour les secteurs traités par hélicoptère ou par drone
- Envisager un traitement face par face

Toutes ces mesures doivent être couplées à une bonne gestion des travaux de la feuille. L'ébourgeonnage, le palissage et l'effeuillage permettent une meilleure application des produits dans la zone des grappes et sur le feuillage. L'épamprage évite également les nouvelles contaminations du sol (escalier à mildiou).

OÏDIUM

Des premiers symptômes d'oïdium sur feuille ont été constatés sur Dunkelfeder dans une parcelle historiquement sensible. La vigne entre actuellement [dans une période de grande sensibilité](#) face à l'oïdium. Les températures élevées, les conditions nuageuses et les potentielles pluies qui contribuent à une humidité de l'air élevée sont des facteurs qui augmentent le risque d'attaque d'oïdium. L'intensité de la pression d'oïdium sur une parcelle est directement liée à la quantité de foyers primaires. Par conséquent, il est primordial de limiter l'inoculum sur feuille jusqu'à la fermeture des grappes.

En plus de renouveler le traitement, les mesures de prévention comme l'ébourgeonnage et l'effeuillage permettent l'aération de la zone de la grappe et d'y laisser pénétrer des rayons UV qui défavorisent le développement du champignon.

VERS DE LA GRAPPE

Le niveau des populations de la première génération des vers de la grappe (Eudémis et Cochylis) reste très bas dans les secteurs sans confusion.

Des contrôles des nids (glomérules) peuvent être effectués dès maintenant dans les secteurs les plus précoces et jusqu'à la fin de la floraison (observation de 100 grappes prises au hasard).

Merci de nous signaler vos résultats si vous comptabilisez :

- Zone en confusion : plus de 5 grappes avec des nids
- Zone hors confusion : plus de 20 grappes avec des nids



Tissage d'un ver de la grappe

BOIS NOIR

Un nouveau modèle, consultable sur la [plateforme Agrometeo](#), a été développé par Agroscope dans le but de calculer la durée de vol des adultes de la cicadelle *Hyalesthes obsoletus*, le principal vecteur de cette jaunisse de la vigne. Il distingue dans ses calculs les différentes dates d'émergence de l'insecte lorsqu'il se développe sur les orties ou sur les liserons (environ 2 semaines plus tôt). Le modèle Bois Noir (BN) indique donc le risque de transmission émanant du vecteur et montre à partir de quelle date et pour quelle durée ces deux espèces de plantes hôtes ne devraient idéalement plus être fauchées ou mulchées.

Le modèle BN s'adresse aux productrices et producteurs exploitant des vignobles touchés par le bois noir. Il les aide à choisir correctement les dates de fauchage/mulch durant l'été et à réduire ainsi le risque de transmission du BN de l'enherbement aux vignes. En résumé, le modèle BN calcule la période de vol principale du vecteur et indique à quel moment il faut éviter de faucher/mulcher le vignoble.

Tous les viticulteurs et viticultrices (= la grande majorité) qui n'ont pas de vignes touchées par le bois noir peuvent ignorer le modèle en toute confiance et faucher/mulcher leurs vignobles quand ils le jugent utile. En Valais, suite à des analyses au laboratoire en 2022, des ceps atteints de BN avaient été identifiés à Grône, Grimisuat, Vétroz, Fully, Martigny-Combe, Salquenen et Varen.

Pour rappel : le vecteur du BN (*Hyalesthes obsoletus*) réalise son cycle biologique sur des espèces herbacées et ne visite qu'occasionnellement la vigne. Il réussit cependant à l'infecter s'il est porteur du phytoplasme. La transmission du BN de cep à cep par ce vecteur n'est toutefois pas observée. Les ceps malades restent ainsi souvent isolés au bord des parcelles sauf si la présence de plantes hôtes, notamment ortie et liseron, est importante à l'intérieur de celles-ci.

CONVENTION RELATIVE À L'ÉPANDAGE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES PAR HÉLICOPTÈRE

A ce jour, la convention a été signée avec deux groupements de traitements par hélicoptère supplémentaires, soit le GVTVA Vétroz et le GTH Flanthey. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au [communiqué phytosanitaire n° 17 du 24 mai 2023](#).

Service cantonal de l'agriculture

